

Les personnes en couple vivent plus longtemps

Rachid Bouhia, division Enquêtes et études démographiques, Insee

À âge donné, les personnes qui vivent en couple risquent moins de décéder que les personnes qui vivent seules. Une fois arrivées aux grands âges, celles qui n'ont jamais vécu en couple font exception. En revanche, à tout âge, une séparation ou le décès du conjoint s'accompagne d'une surmortalité, à laquelle les femmes semblent mieux résister. Situation conjugale et risques de mortalité partagent des origines communes. La précocité des décès de ceux qui n'ont jamais vécu en couple résulte ainsi souvent d'une conjonction de facteurs de santé, sociaux et professionnels défavorables qui recoupe leur difficulté à fonder un foyer. Les hommes et les femmes qui ont eu deux enfants ont un moindre risque de mortalité.

80 % des hommes et 65 % des femmes âgés de 40 à 90 ans vivent en couple (*graphique 1*). Les situations conjugales des femmes sont plus diversifiées que celles des hommes, en particulier aux âges élevés. En cas de rupture d'union ou de décès du conjoint, les hommes ont davantage tendance à former un nouveau couple, en général avec des femmes plus jeunes. Les femmes, dont l'espérance de vie est plus élevée, restent de leur côté plus souvent veuves. Ainsi, au-delà de 70 ans, la majorité des femmes n'est plus en couple, contrairement aux hommes. Entre 70 et 80 ans, seule une femme sur deux est encore en couple. Après 80 ans, 56 % d'entre elles ont perdu leur conjoint. Aux mêmes âges, la part des hommes qui vivent en couple est toujours supérieure à 70 %.

Parmi les 40-90 ans, 8,1 % des hommes et 8,0 % des femmes n'ont jamais vécu en couple (*source*). Parmi les plus de 70 ans, la proportion est respectivement de 7,1 % et 9,4 %. N'avoir jamais vécu en couple est plus fréquent en bas de la hiérarchie sociale pour les hommes et en haut pour les femmes.

À âge donné, les personnes seules sont plus nombreuses à décéder

Les personnes qui ne vivent pas en couple ont une plus grande mortalité quel que soit l'âge (*tableau 1*). Entre 40 et 50 ans, leur taux de mortalité est deux à trois fois plus élevé. L'écart se réduit ensuite au fur et à mesure de l'avancée en âge.

Pour les hommes, cette surmortalité est plus marquée et persiste après 80 ans. Les hommes seuls de 80 à 90 ans ont ainsi une probabilité annuelle moyenne de décès de 100 %, contre 88 % pour ceux qui vivent en couple. Chez les femmes, la surmortalité touche surtout celles très âgées qui sont séparées : entre 80 et 90 ans, leur taux de décès dans l'année s'élève à 54 % contre 50 % pour celles qui sont toujours en couple.

Le célibat continu coïncide avec une plus faible mortalité aux très grands âges...

Ne pas être en couple à un âge donné peut résulter d'un célibat continu, du décès du conjoint ou d'une séparation. Les personnes qui n'ont jamais vécu en couple se distinguent des autres. Si les personnes seules meurent davantage que celles qui vivent en couple, celles qui n'ont jamais vécu en couple font exception à partir d'un certain âge, surtout les hommes : le risque de décéder dans l'année des hommes de plus de 80 ans qui n'ont jamais vécu en couple est de 77 % au lieu de 88 % pour les hommes en couple. Pour les femmes, il est de 47 % au lieu de 50 %.

De plus, alors que la surmortalité baisse régulièrement avec l'âge pour les personnes n'ayant jamais vécu en couple, il n'en est pas de même pour les veufs et pour les personnes séparées, notamment pour les femmes. Pour eux, la surmortalité par rapport aux personnes en couple, mesurée par le rapport des probabilités annuelles moyennes de décès, n'évolue pas de façon homogène. Elle baisse moins rapidement. Pour les femmes, elle augmente même légèrement pour les 70-80 ans.

INSEE
PREMIERE

La combinaison de deux effets explique cette différence. Un « effet de sélection » joue pour tous, ceux qui n'ont jamais vécu en couple, les veufs, les séparés : les personnes les plus fragiles meurent plus tôt que les autres si bien que seules survivent aux grands âges les personnes les moins fragiles. Cet effet tend à atténuer la surmortalité au cours du temps. Pour les veufs et les personnes séparées s'y ajoute un « effet de choc » : le passage de la vie en couple à une situation de vie seule expose à des risques de décès plus élevés. Pour ceux ayant perdu leur conjoint, la surmortalité peut également résulter d'un mauvais état de santé en lien avec celui du défunt (maladies communes, etc.) ou du partage d'un mode de vie présentant un niveau élevé de risques. Cependant, la remise en couple, que ce soit après un décès ou une rupture, replace l'individu dans un cas aussi favorable que ceux qui n'ont connu qu'une seule union.

... mais recoupe des caractéristiques qui augmentent le risque de décès plus jeune

Différents facteurs expliquent à la fois les différences de mortalité et de situation matrimoniale au cours de la vie : la catégorie sociale, le niveau d'éducation, l'état de santé physique et psychique, etc. De ce fait, les différences de taux de mortalité à âge donné selon la situation conjugale ne reflètent pas uniquement l'effet de cette situation conjugale.

Toutefois, à caractéristiques comparables, les hommes n'ayant jamais vécu en couple ont, entre 40 et 60 ans, une mortalité supérieure à celle des hommes en couple. Pour les quadragénaires en célibat continu, le rapport des risques de décès est de 1,8 (tableau 2) : leur risque de décéder dans l'année est donc presque double de celui d'une personne de mêmes caractéristiques mais vivant

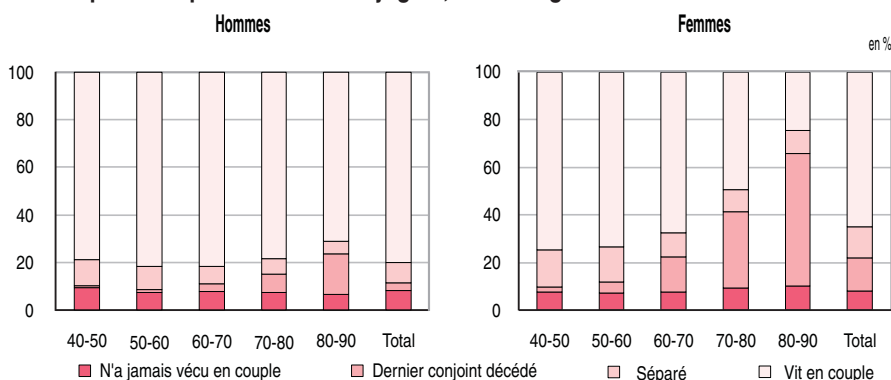
en couple. Entre 50 et 60 ans, ce rapport des risques diminue jusqu'à 1,4 pour les hommes et 1,7 pour les femmes. Il est ensuite proche de 1. Vers 80 ans, les hommes qui n'ont pas vécu en couple peuvent même espérer vivre plus longtemps.

La prise en compte de la catégorie sociale, du niveau d'éducation, du nombre d'enfants et du fait d'être propriétaire ou locataire ne modifie donc pas les disparités observées en comparant directement les taux de mortalité, mais elle réduit le risque de surmortalité imputé au fait de ne pas être en couple, en particulier pour les personnes qui n'ont jamais vécu en couple.

Cette atténuation rappelle que la surmortalité au sein de la catégorie des individus en célibat continu est ainsi amplifiée par la présence de personnes qui cumulent les difficultés. Un état de santé dégradé, l'exclusion du marché du travail ou des conditions de vie précaires interagissent et s'imbriquent avec la difficulté de se mettre en union.

Chez les femmes, la prise en compte d'autres caractéristiques réduit moins les rapports des risques entre celles en couple et celles qui ne l'ont jamais été. Les femmes qui n'ont jamais été en couple appartiennent en effet plus souvent à des milieux sociaux plus favorisés (cadres et professions intellectuelles supérieures), qui ont un effet protecteur. Toutefois, leur surmortalité s'estompe plus tardivement, vers 70 ans, et les survivantes aux grands âges ne semblent pas bénéficier de bienfaits particuliers par rapport aux femmes qui sont dans d'autres situations conjugales.

① Répartition par situation conjugale, selon l'âge



Lecture : 79 % des hommes ayant entre 40 et 50 ans vivent en couple.
Source : Insee, enquête Étude de l'histoire familiale, 1999.

① Les personnes seules meurent plus précocement que celles vivant en couple

Taux annuels moyens de décès par sexe, groupe d'âge et situation conjugale en %

	Situation conjugale				Vit en couple
	Ne vit pas en couple			Ensemble	
	N'a jamais vécu en couple	Dernier conjoint décédé	Séparé		
Hommes					
40-50 ans	5	-	7	6	2
50-60 ans	10	10	10	10	5
60-70 ans	15	22	23	20	12
70-80 ans	38	40	38	38	33
80-90 ans	77	107	104	100	88
Femmes					
40-50 ans	2	2	2	2	1
50-60 ans	5	3	3	3	2
60-70 ans	7	6	7	7	5
70-80 ans	16	18	20	18	14
80-90 ans	47	52	54	51	50

Lecture : pour 1 000 hommes de 40 à 50 ans n'ayant jamais vécu en couple, on observe en moyenne 5 décès par an sur la période 2000-2004 (cf. Définitions).

Source : Insee, enquête Étude de l'histoire familiale de 1999 et échantillon de mortalité associé.

La surmortalité après une rupture d'union est plus élevée chez les hommes

La surmortalité liée au choc suivant une séparation ou le décès du conjoint est légèrement plus élevée pour les hommes que pour les femmes, surtout aux âges les plus jeunes (entre 40 et 70 ans). Cet écart demeure lorsque les différences de caractéristiques entre les personnes concernées sont prises en compte. Puisque les hommes fondent un nouveau ménage plus souvent que les femmes après un veuvage ou une séparation, il est possible que ceux qui restent seuls soient les individus les

moins résistants, donc avec une mortalité plus forte. La répartition des tâches dans le ménage rend par ailleurs les hommes moins autonomes pour vivre seul, notamment aux âges avancés, et accentue pour eux le choc d'une séparation ou du décès de la conjointe.

La séparation va de pair avec des risques de mortalité accrus dans les milieux sociaux défavorisés

La prise en compte des caractéristiques sociales réduit également la surmortalité des personnes séparées par rapport à celles qui vivent en couple. L'inverse n'aurait pas été surprenant : pour les plus de cinquante ans, les ruptures d'union sont plus fréquentes dans le haut de la hiérarchie sociale, donc pour ceux qui sont moins exposés au risque de décéder. La baisse du risque de surmortalité des personnes séparées, lorsqu'on le corrige des caractéristiques individuelles, traduit en fait une plus grande fragilité des catégories sociales les moins favorisées. Chez les hommes, les employés et les ouvriers non diplômés ont un risque de décéder 2,1 fois plus élevé que les cadres et les professions intellectuelles supérieures s'ils sont séparés (tableau 3). Ce rapport des risques n'est plus que de 1,6 pour les hommes en couple. Chez les femmes, les écarts de mortalité selon la catégorie socioprofessionnelle sont de moindre ampleur que pour les hommes. Toutefois, en cas de rupture d'union, les employées et les ouvrières non diplômées ont un risque de décéder supérieur à celui des femmes cadres (1,7 fois plus) alors qu'il n'y a pratiquement pas de différence pour les femmes en couple.

Les personnes qui vivent seules après avoir perdu leur dernier conjoint ont un risque de décès accru. Mais, contrairement au cas de la séparation, cette surmortalité varie peu entre catégories socioprofessionnelles, à âge, nombre d'enfants et statut d'occupation du logement comparables.

Les risques de décès sont les plus faibles avec deux enfants

À âge donné, le risque de décéder des femmes n'est pas le même selon le nombre d'enfants qu'elles ont eus. La

courbe de la mortalité féminine en fonction du nombre d'enfants a la forme d'une courbe en « U » (graphique 2), avec un risque minimum pour les femmes ayant eu deux enfants. Ce résultat persiste lorsque l'on tient compte d'autres caractéristiques qui engendrent des différences de mortalité, comme la catégorie socioprofessionnelle.

Des explications biologiques et médicales sont souvent avancées : les femmes qui ont des problèmes de santé

particuliers n'ont pas d'enfant ou peu ; à l'inverse, la multiplication des grossesses fragiliserait l'état de santé des mères de famille nombreuse. En réalité, ces explications sont sans doute partielles. Par nature, elles ne valent pas pour les hommes, qui connaissent pourtant la même courbe en « U ». Celle-ci s'avère même plus prononcée que pour les femmes. Les hommes sont d'autant plus pénalisés qu'ils s'éloignent de la norme des deux enfants. À milieu social donné,

2 N'avoir jamais vécu en couple reflète souvent des caractéristiques qui augmentent les risques de décès

Rapport des risques de décès à caractéristiques comparables ¹									
Hommes					Femmes				
Âge	Situation conjuguale				Âge	Situation conjuguale			
	Jamais vécu en couple	Dernière conjointe décédée	Séparé	En couple		Jamais vécu en couple	Dernier conjoint décédé	Séparée	En couple
40-50 ans	1,8	-	2,6	réf.	40-50 ans	1,8	1,6	1,8	réf.
50-60 ans	1,4	1,8	1,7	réf.	50-60 ans	1,7	1,6	1,3	réf.
60-70 ans	ns	1,7	1,6	réf.	60-70 ans	1,3	1,2	1,2	réf.
70-80 ans	ns	1,2	ns	réf.	70-80 ans	ns	1,3	1,4	réf.
80-90 ans	0,8	1,2	ns	réf.	80-90 ans	ns	ns	ns	réf.

1. Les caractéristiques prises en compte dans l'analyse, outre la catégorie socioprofessionnelle, sont le niveau d'éducation, l'âge, le statut d'occupation du logement et le nombre d'enfants.

ns : non-significativement différent de 0 au seuil de 95 %.

Lecture : les rapports des risques de décès sont calculés en prenant comme référence les individus en couple. Les hommes de 40 à 50 ans n'ayant jamais vécu en couple ont un risque de décès 1,8 fois plus élevé que les hommes de 40 à 50 ans vivant en couple. Les femmes de 70 à 80 ans dont le conjoint est décédé ont un risque de décès 1,3 fois plus élevé que les femmes de 70 à 80 ans vivant en couple (cf. Définitions).

Source : Insee, enquête Étude de l'histoire familiale de 1999, et échantillon de mortalité associé.

3 La surmortalité des personnes séparées est plus forte dans les milieux les moins favorisés

Catégorie sociale	Rapport des risques de décès à caractéristiques comparables ¹			
	Hommes		Femmes	
	Séparé	En couple	Séparée	En couple
Employés et ouvriers non diplômés	2,1	1,6	1,7	ns
Employés et ouvriers, diplômés au moins du CEP ²	2,1	1,5	1,7	ns
Agriculteurs, artisans et commerçants	1,4	1,3	1,8	ns
Professions intermédiaires non diplômés du bac	1,6	1,2	ns	0,6
Professions intermédiaires diplômés du bac et plus	ns	ns	ns	ns
Cadres	réf.	réf.	réf.	réf.

1. Les caractéristiques prises en compte dans l'analyse, outre la catégorie socioprofessionnelle, sont l'âge, le statut d'occupation du logement et le nombre d'enfants.

2. CEP : certificat d'études primaires.

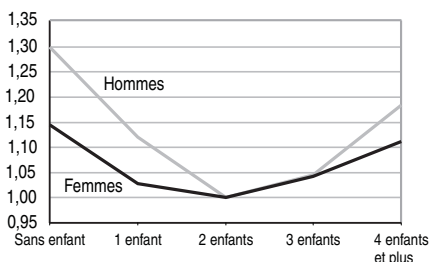
ns : non-significativement différent de 0 au seuil de 95 %.

réf. : modalité de référence.

Lecture : les hommes employés ou ouvriers non diplômés séparés ont, à caractéristiques comparables, un risque de décès 2,1 fois plus élevé que les cadres séparés. Les hommes employés ou ouvriers non diplômés en couple ont un risque de décès 1,6 fois plus élevé que les cadres en couple.

Source : Insee, enquête Étude de l'histoire familiale de 1999, et échantillon de mortalité associé.

② Rapport des risques de décès selon le nombre d'enfants



Lecture : les hommes sans enfant ont, à caractéristiques comparables, un risque de décès 1,3 fois plus élevé que les hommes ayant eu deux enfants (cf. Définitions).

Source : Insee, enquête Étude de l'histoire familiale de 1999, et échantillon de mortalité associé.

l'effet du nombre d'enfants sur le risque de décéder pourrait refléter l'équilibre trouvé entre les coûts d'une descendance en termes d'efforts humains et financiers et ses bénéfices sur l'espérance de vie liés à des conduites moins risquées et à une meilleure intégration sociale.

Pour les personnes dont le conjoint est décédé, la taille de la progéniture ne dit rien du risque de décéder : ni chez les hommes, ni chez les femmes, il n'y a de différence significative du niveau de mortalité selon le nombre d'enfants. Par contre, les effets d'une séparation sont très atténués chez les hommes mais plus marqués chez les femmes. Cette sensibilité plus élevée de la mortalité féminine au nombre d'enfants pour les mères séparées pourrait résulter de leur plus grande proximité avec les enfants par rapport aux pères. En effet, en cas de séparation des parents, les relations

des enfants sont plus fortes avec celui avec qui ils ont ensuite vécu, la mère huit fois sur dix.

Source

Les statistiques présentées ici sont calculées à partir de l'échantillon de mortalité associée à l'enquête Étude de l'histoire familiale de 1999. Cet échantillon permet de suivre la mortalité de personnes recensées en France en 1999, dont on connaît, grâce à l'enquête Étude de l'histoire familiale, les caractéristiques sociodémographiques, notamment la situation conjugale. On peut ainsi constituer des groupes d'individus homogènes par rapport à leur position et leur histoire au regard de la vie de couple. Quatre catégories d'individus sont retenues : ceux qui vivent en couple, ceux n'ayant jamais connu de vie de couple, ceux dont le dernier conjoint est décédé et ceux qui ne se sont pas remis en couple après une séparation. La vie en couple correspond à une vie commune sous le même toit pendant six mois ou davantage avec ou sans mariage. Ces catégories recourent en partie, mais pas totalement, les statuts « marié », « célibataire », « veuf » et « divorcé » de l'état civil. La présente étude s'appuie plus précisément sur le suivi de 98 100 femmes et 73 100 hommes nés en France et ayant de 40 à 90 ans en 1999. Les décès pris en compte pour le calcul des risques de mortalité couvrent les années 1999 à 2004.

Définitions

Taux de mortalité annuel moyen par sexe, groupe d'âge et situation conjugale

Le taux de mortalité rapporte le nombre de décès intervenu sur une période donnée à la population moyenne sur la période. Ici, le

taux de mortalité annuel est calculé pour des groupes d'individus de même genre, de même groupe d'âges et ayant la même situation conjugale. Ces taux sont calculés sur la période 2000-2004, et ramenés en taux annuels.

Rapport des risques de décès

Le rapport des risques de décès mesure le degré de surmortalité d'un groupe d'individus donné par rapport aux personnes vivant en couple et de caractéristiques comparables. Pour une tranche d'âge donnée, ils correspondent aux « odds ratios » issus d'une régression qualitative mesurant la probabilité de décéder entre 1999 et 2004 et prenant comme référence les personnes en couple dans la tranche d'âge. Les autres caractéristiques prises en compte dans cette régression sont les suivantes : catégorie socioprofessionnelle croisée au niveau d'éducation, nombre d'enfants, statut d'occupation du logement.

Bibliographie

- Monteil C., Robert-Bobée I., « Différentiels sociaux et familiaux de mortalité aux âges actifs : quelles différences entre les femmes et les hommes ? », *Économie et Statistique* n° 398-399, mars 2007, Insee.
- Cadot O., Robert-Bobée I., « Mortalité aux grands âges : encore des écarts selon le diplôme et la catégorie sociale », *Insee Première* n° 1122, février 2007.
- Mejer L., Robert-Bobée I., « Mortalité des femmes et environnement familial - Rôle protecteur de la vie de famille », *Insee Première* n° 892, avril 2003.
- Delbès C., Gaymu J., « L'histoire conjugale des 50 ans et plus », *Les cahiers de l'Ined*, n° 156, 2005.
- Régnier-Loilier A., « À quelle fréquence voit-on ses parents ? », *Population et Sociétés* n° 427, octobre 2006, Ined.

INSEE PREMIÈRE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr (rubrique Publications)

Vous pouvez vous abonner gratuitement aux avis de parution dans <http://www.insee.fr/fr/ppp/abonnement/abonnement.asp#formulaire>

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

À RETOURNER À : INSEE/CNGP, Service Abonnement - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1
Tél. : 03 22 97 31 70 Fax : 03 22 97 31 73

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2007

Abonnement annuel : 74 € (France) 92 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature _____

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Jean-Michel Charpin
Rédacteur en chef :
Daniel Temam
Rédacteurs :
C. Benveniste, C. Dulon,
A.-C. Morin, T. Méot
Maquette : Brigitte Rols
Code Sage IP071155
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2007

